



CHAMBRE DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE LAGONAIRE  
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

## REGLEMENT DE CONSULTATION MAPA n°2023-09/CAPL

### **I- INFORMATIONS RELATIVES A L'ACHETEUR PUBLIC**

- 1- La catégorie à laquelle appartient l'acheteur public : Établissement public à caractère administratif (EPA)
- 2- Le nom et les coordonnées de l'organisme acheteur : LA CHAMBRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE (C.A.P.L.) - Établissement public à caractère administratif de la Polynésie française- Rue Tuterai Tane, route de l'hippodrome – B.P. 5383 Pirae -TAHITI– Polynésie française - Tél : (689) 40 50 26 90 Fax. : (689) 40 43 87 54 - Adresse E-mail : [secretariat@capl.pf](mailto:secretariat@capl.pf)
- 3- L'autorité compétente pour les opérations de passation et de signature : Monsieur Thomas MOUTAME, Président de la C.A.P.L

### **II- OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES**

- 1- Objet : Acquisition de matériels et équipements pour le projet « Kit potager solidaire »
- 2- Catégorie de prestation : marché public de fournitures
- 3- Type de marché : Marché public à procédure adaptée (MAPA)
- 4- Lieu de livraison de la commande : Tipaeru'i à Tahiti/Papeete/Tipaeru'i, parcelle HB54- Terre ancienne propriété Germain LEVY

### **III- TYPE DE PROCÉDURE**

Le marché est passé selon la procédure adaptée en application de l'article LP 321-1 du code polynésien des marchés publics.

Pour chaque lot, l'acheteur public se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant remis une offre classée aux deux premières places.

Cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre. L'acheteur public peut également attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

**IV- LOTS**

Les marchés sont passés en 5 lots séparés :

- Lot n° 1 : Matériaux de construction

Nature de la fourniture	Nombre d'unité
Cornière 40x40	300
Fer tor (diam 12)	<b>200</b>
Fer tor (diam 10)	200
Bois <b>local non traité</b> 1x6x20	500
Polyane plastique 4x50mx80 microns	50
Grillage <b>noir plastique</b> 25 m (hauteur : 2 m et mailles de taille : 30 mm)	50
Tôle 1x2m	50
Boîte de clous (ordinaire tête plate 060)	10 kg
Fils d'attache Colson <b>3.6x200mm, boîte de 200 unités</b>	15
Boîte de baguette de soudure (electrode x260 G48N 2,50x350)	15
<b>Bobine fil d'inox 0.8mm diamètre 50m longueur</b>	5

- Lot n° 2 : Petits équipements

Nature de la fourniture	Nombre d'unité
Fût 200 L	50
Seau 16 L	50
Poubelle 80L	100
Arrosoir 15 L	50
Vaporisateur 1L	50
Râteau de jardin	50
Pelle	50
Brouette	50
Plaquette de semis (66 trous)	500
Fourche	50
Pots 15 L	500
Barre à mine	50
<b>Ombrière 50-60% - rouleaux de 2mx50m</b>	<b>7</b>

- Lot n°3 : Intrants

Nature de la fourniture	Nombre d'unité
11 groupes de semences maraichères de variétés adaptées aux potagers polynésiens. Proposition de sélection par la CAPL : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Concombre</i> ;</li> <li>• <i>Laitue</i> ;</li> <li>• <i>salade type minetto</i> ;</li> <li>• <i>pota blanc</i> ;</li> <li>• <i>pota vert</i> ;</li> </ul>	500g de chaque groupe de semences. Le candidat peut modifier le choix d'une ou plusieurs espèces proposées.

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>navet ;</i></li> <li>• <i>haricot vert ;</i></li> <li>• <i>haricot long ;</i></li> <li>• <i>tomate cerise ;</i></li> <li>• <i>tomate ronde ;</i></li> <li>• <i>aubergine.</i></li> </ul>	
Savoir noir (bidon de 5L)	50

- Lot n°4 : Substrats

Nature de la commande	Nombre
<del>Big bag compost criblé (1m<sup>3</sup>)</del>	<del>200</del>
<del>Big bag compost non criblé (1m<sup>3</sup>)</del>	<del>100</del>
Terreau (75L)	100

- Lot n°5 : Composteur

Nature de la commande	Nombre
Composteur (600L minimum)	50

Les 5 lots donnent lieu chacun à un marché distinct.

**La livraison est souhaité en décembre 2023, au plus tard avant mars 2024.**

Les candidatures et les offres sont examinés lot par lot. Le nombre de lots pour lesquels un opérateur économique peut présenter une offre ou le nombre de lots qui peuvent être attribués à un même opérateur économique n'est pas limité.

#### **VI-DUREE DU MARCHE OU DELAI D'EXECUTION**

Les marchés sont conclus pour une durée d'un (1) an à compter de la date de notification.

#### **VI- CONDITIONS DE PARTICIPATION-PIECES A FOURNIR PAR LES CANDIDATS**

Le candidat devra produire les pièces suivantes :

- Une offre comprenant le devis et tout document détaillant l'offre financière et technique
- Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée pour justifier qu'il ne rentre pas dans aucun des cas mentionnés à l'article LP 233-1 ;
- Des renseignements relatifs à l'identification et aux coordonnées du candidat, l'identité de la personne physique ayant le pouvoir d'engager le candidat ;
- Les attestations établies par la direction des impôts et des contributions publiques, le receveur des impôts et la direction générale des finances publiques justifiant, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, de la situation fiscale régulière du candidat à l'égard de ses obligations déclaratives et de paiement des impôts exigibles ;
- Une attestation établie par la caisse de prévoyance sociale justifiant, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, que le candidat est à jour de ses obligations de déclaration et pour les régimes contributifs, de paiement des cotisations, majorations et pénalités et autres contributions exigibles.

Le candidat admis à la procédure de redressement judiciaire produit à l'appui de sa candidature les pièces supplémentaires suivantes :

- La copie du ou des jugements prononcés ;
- Lorsqu'il est en période d'observation, une attestation du juge commissaire l'habilitant à poursuivre ses activités pendant la période prévisible de l'exécution du marché.

### **VII- CRITERES D'ATTRIBUTION**

Les offres pour chacun des lots seront notées sur 100 points suivant les critères et les modalités de pondération indiqués ci-dessous :

– **Valeur technique de l'offre : 30 points**

(Appréciée sur la base de l'offre transmise **et des délais de livraison**)

– **Prix : 70 points**

Le critère « Prix » sera noté selon l'application de la formule suivante :

Le candidat le moins disant obtiendra la note maximum puis les autres candidats seront notés :  $P = P0 \times Pd/P1$

- P = note que l'on cherche
- P0 = prix proposé par le candidat le moins disant
- Pd = Pondération du critère Prix
- et P1 = prix proposé par le candidat dont on cherche la note.

### **VIII- DELAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES**

Les dates et heures limites de réception des offres/candidatures est fixée **au 24 novembre 2023 avant 11 heures.**

Le délai de validité des offres est fixé à 120 (cent vingt) jours à compter de la date limite de réception des offres/candidatures.

### **IX- ADRESSE**

1. Les documents de la consultation peuvent être consultés auprès  
**CHAMBRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE (C.A.P.L.)**  
Vallée de TIPAERU'I, zone Industrielle – B.P. 5383 Pirae -TAHITI– Polynésie  
française  
Tél : (689) 40 50 26 90 Fax. : (689) 40 43 87 54  
Courriel : secretariat@capl.pf
2. Pour obtenir tous renseignements complémentaires techniques nécessaires à leurs études, les candidats pourront prendre contact avec le responsable en charge du dossier :  
  
Monsieur Marc FABRESSE, Tél : 40544506  
Courriel : marc.fabresse@capl.pf
3. Les offres/candidatures doivent être envoyées ou déposées (sauf jour fériés) avant les dates et heures limites de réception des offres fixées au VIII du présent règlement à la CAPL contre récépissé, à l'adresse suivante :

**LA CHAMBRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE  
(C.A.P.L.)**

Vallée de TIPAERU'I, zone Industrielle – B.P. 5383 Pirae -TAHITI– Polynésie française - Tél : (689) 40 50 26 90 Fax. : (689) 40 43 87 54 - Adresse E-mail : [secretariat@capl.pf](mailto:secretariat@capl.pf)

Du lundi à jeudi (sauf jours fériés) de 07h30 à 15h30 et le vendredi (sauf jours fériés) de 07h30 à 14h30

4. Les dossiers qui seraient remis, ou dont l'avis de réception serait délivré, après la date et l'heure limite fixée ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés aux candidats.

#### **X- CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES**

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limite de réception des offres sous enveloppe cachetée portant les mentions suivantes :

**OFFRE POUR « MAPA N° 2023-09/CAPL »  
LA CHAMBRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE**

Rue Tuterai Tane, route de l'hippodrome – B.P. 5383

Pirae -TAHITI– Polynésie française

Tél : (689) 40 50 26 90 Fax. : (689) 40 43 87 54

Courriel : [secretariat@capl.pf](mailto:secretariat@capl.pf)